

1. Rappel du règlement de l'appel à projets

1.1 Objet de l'appel à projets

Le ministère de la Culture a lancé au mois de septembre 2021 un appel à projets destiné aux autrices et auteurs de *podcasts* et de créations radiophoniques.

Doté de 500 000 euros, cet appel à projets visait à les accompagner dans l'écriture ou la réécriture d'œuvres sonores originales (œuvres documentaires, de fiction ou de forme hybride, à caractère très innovant ou à haute teneur créative) nécessitant un travail de recherche et d'écriture approfondi.

L'objectif de l'aide est notamment de susciter des projets de *podcasts* ou de créations radiophoniques et de faire émerger de nouveaux talents, l'aide n'étant pas conditionnée au fait d'avoir déjà été l'autrice ou l'auteur d'une œuvre diffusée.

Elle doit permettre de favoriser la diversité et la qualité éditoriale. Les projets ont ainsi été sélectionnés au regard de la vision singulière qu'ils expriment, qu'il s'agisse du sujet abordé ou du style, par une commission indépendante de professionnels.

1.2 Composition de la commission de professionnels

La commission s'est réunie à trois reprises entre décembre 2021 et mars 2022, sous la présidence de Guillaume Gallienne, acteur, scénariste et réalisateur, sociétaire de la Comédie-Française, et la vice-présidence de François Hurard, inspecteur général des affaires culturelles, co-auteur d'un rapport sur l'écosystème des *podcasts* remis à la ministre de la Culture en novembre 2020.

Elle était par ailleurs composée de douze professionnels du secteur du *podcast* et de la création radiophonique :

Auteurs et réalisateurs :

Leila Djitli, autrice ;
Axelle Jah Njiké, autrice ;
Corinne Klomp, autrice ;
Yves Nilly, auteur ;
Sabine Zovighian, réalisatrice ;

Producteurs :

Thomas Baumgartner, fondateur du studio de *podcast* wave.audio ;
Silvain Gire, responsable éditorial d'ARTE Radio ;

Représentants de radios :

Erwann Gaucher, adjoint à la direction des antennes et de la stratégie éditoriale de Radio France ;
Siham Mineur, coordinatrice de la radio associative Escapades, membre titulaire de la CNRA (confédération nationale des radios associatives) ;

Personnalités qualifiées :

Nathalie Bessis, déléguée générale d'Emergence ;

Loïc Chusseau, responsable de l'association Pop'Media ;
Thibault de Saint Maurice, cofondateur du Paris Podcast Festival.

1.3 Conditions d'éligibilité des projets

Toute personne physique majeure, quelle que soit sa nationalité, sans limite d'âge et sans condition d'expérience ou de résidence était éligible à l'appel à projets, dans la limite d'un projet par autrice ou auteur.

Les projets éligibles étaient des projets de *podcasts* ou de créations radiophoniques (sans considération relative au support de diffusion envisagé) à haute teneur créative : documentaire, fiction, récit, œuvres hybrides de type docu-fiction ou œuvres ne relevant pas de ces genres mais présentant un caractère très innovant. Les projets d'émission d'information, de magazine ou d'entretiens ainsi que les œuvres musicales n'étaient pas éligibles.

La langue d'enregistrement originale des projets proposés devait être intégralement ou principalement le français (ou une langue régionale en usage en France).

Etaient exclus les projets faisant déjà l'objet d'une programmation sur une chaîne ou un média, ainsi que les œuvres achevées ou en cours de finalisation. *A contrario*, les projets considérés comme éligibles étaient ceux en phase d'écriture au moment du dépôt du dossier.

2. Observations des membres de la commission

En vue de la prochaine édition de l'appel à projets, la commission invite les candidats à porter une **attention particulière** aux points suivants :

- **La clarté et la crédibilité du projet** : les candidats sont invités à déposer un projet exposé avec clarté et précision (construction, pistes narratives, approche et point de vue de l'auteur, méthode de travail envisagée, etc.), qui soit crédible et réaliste du point de vue de sa réalisation ;
- **Le style** : la commission a privilégié des projets au style d'écriture original, personnel, fort, sur des projets au style plus convenu ou académique. Pour la seconde édition de l'appel à projets, afin de permettre aux candidats de mieux faire valoir leurs qualités d'écriture, il sera demandé de joindre aux dossiers de fictions, un extrait écrit du texte ou des dialogues (entre 1 et 3 pages), en plus de la note d'intention et du synopsis détaillé ;
- **La dramaturgie** : les commissaires ont accordé une importance particulière à la dramaturgie, à la justesse des personnages et des dialogues lorsqu'il s'agissait de projets de fiction, et plus globalement à la construction de l'intrigue, au sens de la mise en scène ;
- **Le découpage** : les membres de la commission ont valorisé les découpages cohérents avec le propos du projet, rythmés, clairs, structurés, équilibrés ;

Le format : comme pour le découpage, il est attendu que le format soit cohérent avec le projet. A ce titre, les membres de la commission ont relevé plusieurs inadéquations dans les choix des candidats : certains formats envisagés ont pu sembler trop

ambitieux et trop longs au vu du sujet ou du traitement envisagé. Il est également important d'adapter le format au public cible. Par exemple, un projet à destination du jeune public doit être conforme à la capacité d'attention de celui-ci ;

- **Le titre** : les commissaires ayant relevé des incohérences entre les titres de certains projets et les sujets traités, ils attirent l'attention des candidats sur l'importance de la dénomination des projets ;
- **Le traitement sonore** : la commission a été particulièrement sensible aux informations fournies dans le dossier concernant le traitement sonore du projet. Un projet devant être mis en son, le dossier doit comporter des précisions suffisantes en la matière : caractérisation, registre et traitement des voix, archives sonores, musiques, bruitages, témoignages, dispositif sonore envisagé et effets recherchés. Pour la première édition de l'appel à projets, les candidats pouvaient fournir une maquette sonore de leur projet ou de leurs réalisations antérieures pour un meilleur aperçu ; ils y seront également encouragés dans le cadre de sa seconde édition.
- **La précision de l'angle** : la commission a été sensible à la précision de l'angle adopté dans le traitement du projet, ses membres ayant parfois relevé une tendance des candidats à vouloir aborder un trop grand nombre de sujets, au risque de s'éparpiller et de perdre en qualité. Les projets plus structurés et construits ont ainsi été valorisés ;
- **L'originalité du projet et la vision de l'auteur** : il peut s'agir à la fois de l'originalité du sujet, mais aussi de l'originalité dans la manière de le traiter ; les projets témoignant d'un point de vue affirmé et personnel se sont en particulier distingués. Inventivité, curiosité, audace, créativité, prise de risques, recours à des références peu usitées, regard neuf sur un sujet : toutes ces qualités ont été valorisées par la commission ;
- **La méthode de travail** : les porteurs de projet ayant pris la mesure de leur sujet, des travaux de recherche préalables qu'il implique, et prévoyant une méthode de travail rigoureuse, ont été valorisés par les commissaires ;
- **La dimension sociale ou éducative de l'œuvre** : les projets comportant une ambition pédagogique, visant à renforcer la visibilité d'un sujet de société ou à lui permettre de toucher un public/auditorat différent, ont également retenu l'attention de la commission.

3. Données et analyses statistiques

3.1. Projets déposés

- **1 267 dossiers** ont été proposés dans le cadre de la première édition de cet appel à projets, portés par **1 580 personnes** au total.
- Parmi ces dossiers, **72 ont été écartés** par les services du ministère de la Culture lors d'une pré-instruction, conformément aux critères définis dans le règlement intérieur de l'appel à projets.

Concernant les porteurs de projets :

- Près de **80 %** des projets sont portés par un seul auteur (le reste était porté conjointement, par des co-auteurs).

- La majorité des dossiers, soit environ **57 %**, sont portés par une ou plusieurs **femmes**. 35 % des dossiers environ sont portés par un ou plusieurs hommes, et 8% des projets sont proposés par au moins un homme et au moins une femme.
- Les **trentenaires** - plus de 630 personnes, représentent environ **40 %** des porteurs de projets. Les moins de 30 ans et les quarantenaires représentent environ 22 % des auteurs.
- Les porteurs de projets déclarent des **lieux de résidence très divers** en France (dans l'Hexagone et en Outre-mer), voire à **l'international** : Belgique, Canada, Bénin, Japon, Allemagne, Brésil, notamment.
- Les personnes résidant en Ile-de-France restent majoritaires : **47 % des porteurs de projets sont franciliens** et 28 % résident dans Paris intramuros. Cette proportion reste cependant inférieure à celle des professionnels de l'audiovisuel dans leur ensemble¹.
- Les catégories professionnelles les plus représentées sont les **professionnels de l'audiovisuel et du monde sonore** (ingénieurs du son, documentaristes audio, créateurs sonores etc.), puis les **journalistes** (principalement des journalistes radio) et enfin les **professionnels du spectacle vivant** (comédiens, metteurs en scène etc.).
- Parmi les profils plus « amateurs » ou « intermédiaires », on observe une très **grande pluralité de professions** : professeurs, consultants, thérapeutes, céramistes, professionnels dans des institutions culturelles, etc.
- **17 %** des projets sont portés par des auteurs **n'ayant jamais produit de podcast** ou de création sonore auparavant et/ou n'appartenant pas à une profession artistique ou journalistique.
- Environ **70 %** des projets déposés demandent **le montant maximum d'aide, à savoir 5 000 euros**.
- Enfin, les projets **n'ayant fait l'objet d'aucun accord** – de production, de financement, ou de diffusion – représentent **la majorité des dossiers**, soit 71 %.

Concernant le contenu des projets déposés :

- Près de **80 %** des projets présentés sont destinés à devenir des **séries** (par opposition au format « unitaire »).
- Les projets s'inscrivent dans une **grande diversité de genres** : documentaires, fictions, adaptations, autobiographies, balades sonores ainsi que des formats hybrides.
- Le **documentaire** représente la majorité des dossiers déposés, environ **40 %** ; la fiction en représente près de 20 %.
- On retrouve également une **grande diversité de thématiques**, avec une prépondérance des projets portant au moins sur un **thème de société (environ 55 % des projets)** ou un **sujet en lien avec le secteur artistique (près de 40 % des projets)**.
- A titre d'exemples, on peut identifier quelques thématiques récurrentes :
 - o Les questions relatives à l'**identité** religieuse ou géographique : exil, déracinement, quête des origines, migrations, etc. =
 - o Les sujets à **fort ancrage local** : terroirs, personnes ou actions réalisées dans un quartier particulier, audio-guide ou balades urbaines, etc.
 - o Les thématiques liées à la **santé** – physique et mentale – et au handicap.
 - o Les thématiques liées à l'intimité, à la famille, à la sexualité.

¹ 65% des professionnels de l'audiovisuel et du multimédia résident en Île-de-France (source : chiffres clés 2021 de la culture et de la communication)

3.2. Projets sélectionnés

- **113 dossiers** ont été sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets, portés par **144 personnes** au total.

Concernant les porteurs de projets lauréats :

- Si la **majorité des projets lauréats** (74 %) n'est portée que par **un seul auteur**, un peu plus d'un quart des projets retenus sont portés par des co-auteurs.
- **La majorité des dossiers sélectionnés** (environ 74 %) **est portée par une ou plusieurs femmes**.
- Les **trentenaires** sont les plus représentés parmi les lauréats (à hauteur de **60 %** soit 20 points de plus que parmi l'ensemble des projets déposés).
- Les lauréats déclarent des **lieux de résidence très divers**, sur l'ensemble du territoire. **Trois projets** lauréats sont présentés par des personnes résidant à **l'international** : au Maroc, en Belgique et en Tunisie.
- Néanmoins, **53 % des lauréats sont franciliens** et 19 % résident dans Paris intramuros.
- Les 3 régions les plus représentées parmi les lauréats après l'Île-de-France sont :
 - 1) la région PACA ;
 - 2) la Bretagne ;
 - 3) la région Auvergne-Rhône-Alpes *ex aequo* avec la Nouvelle-Aquitaine.
- Les catégories professionnelles les plus représentées parmi les lauréats sont **les professionnels de l'audiovisuel et du sonore** (auteurs, réalisateurs et producteurs), à raison de 90 projets lauréats sur 113, suivis par les **journalistes** (en particulier des journalistes radios).
- **Seuls 5 projets lauréats** sont portés par des auteurs **n'ayant jamais produit de podcast ou de création sonore**.
- Enfin, **63 %** des projets lauréats ne disposaient d'**aucun accord préalable** - de production, de financement, ou de diffusion – au moment du dépôt des dossiers.

Concernant les projets sélectionnés :

- Près de **¾ des projets sélectionnés** sont destinés à être des **séries**, 24 % des unitaires (2 projets ne disposent pas encore de format défini).
- Si les projets s'inscrivent dans une **grande pluralité de genres**, **les documentaires** représentent **56 % des projets retenus** (63 projets sur 113), la fiction et le docu-fiction 16 %.
- Les projets lauréats couvrent une grande diversité de thématiques, avec une large majorité de projets traitant d'un **sujet de société (73 %)**, et une part significative portant sur **l'histoire (27 %)** ou sur **l'art (25 %)**.

LISTE DES 113 LAUREATS DE L'ÉDITION 2021

TITRE DU PROJET	NOM DE(S) AUTEURS(RICES)	PRENOM DE(S) AUTEURS(RICES)	FORMAT
LA LIGNE	AMAT TIBERGHIE	MAXIME MATTEO	SERIE
UNE FLÈCHE À TRAVERS LE CIEL	ANDLAUER	BRICE	SERIE
JUIVE, PARFOIS	ASSOUS-PLUNIAN	CHLOE	SERIE
LE CRIME DU PALACE	AUGUSTIN CACHEUX	MARION SIMON	SERIE
PAUSE-PIPI	AUZOU	JULIE	SERIE
DEBOULE	BAUBANT RAMAGE	CLEMENCE PAUL	SERIE
SOMA	BELLOT	MARIANNICK	SERIE
LA VALEUR DE NOS VALEURS	BERELOWITCH	IRENE	SERIE
BILI	BERTIAUX	PAUL	SERIE
LE PROCES DE QUASIMODO	BESSERIE LAURENT	MAYLIS HELENE	SERIE
NOS CHEMINS, CHRONIQUES ORDINAIRES DU PATRIARCAT (TITRE PROVISOIRE)	BIENAIME	CHARLOTTE	SERIE
LES STENOS	BLEIN-RENAUDOT	CLARA	UNITAIRE
LES FILLES DE L'AIR	BORDAS BROUARD	JUDITH ANNABELLE	UNITAIRE
MA TONKINOISE	BOSSERT	HANAË	SERIE
BACK TO BLED	BOUFERRACHE	KATIA	SERIE
ENFERME.ES NULLE PART	BOUGEARD PREISS	ANTOINE NAUSICAA	UNITAIRE
AMAËL, ENFANT PRÉSIDENT	BOURGUIGNON	OLIVIER	UNITAIRE
L'EXPÉRIENCE DU FROID	BROUTARD	OCTAVE	SERIE
EST-CE QUE LA COUR DORT ? RENAISSANCE DE LA MYTHOLOGIES ANTILLAISES	CAMBIER	EMMA	SERIE

ALEX, UNE TEMPETE SONORE	CARMOI	AVELINE	SERIE
SOUS ÉCOUTE	CASADAMONT	AMANDINE	UNITAIRE
ABSENCES (VILLAGE DES CROTTES, MARSEILLE)	CASSIERE	PIERRE-LAURENT	SERIE
BOUTEILLES SONORES, CELLES QUI RESTENT	CHARTIER	JULIETTE	UNITAIRE
PRESQUE MÈRE	CHATREFOU	LAURE	UNITAIRE
EN POLITIQUE	CHAUDOUËT	MAHAUT	SERIE
JUIFS ARABES, L'IMPOSSIBLE IDENTITE	COHEN	CLEO	SERIE
BASQUIAT AVANT BASQUIAT (REMIX)	COUDER	ROMAN	SERIE
CECI EST MON COR (TITRE PROVISoire)	COULON TERVER	SYLVIE GUILLAUME	SERIE
POLYPHONIES CHOREGRAPHIQUES : RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE	DAMPNE	CHRISTIANE	UNITAIRE
LES LIMBES	DE MARGERIE DE LA VALLEE	GERALDINE HECTOR	SERIE
LE FAN DE MA VIE	DEKOKER	CHARLOTTE	SERIE
ADULTES, EXILES ET ADOPTES	DELACOUX	MARTIN	SERIE
VIETNAM SUR LOT	DOUART	ALIX	SERIE
AU GRAND TERRE ?	DUDEK DECHAUT	LOUISE BENOIT	SERIE
L'HISTOIRE DES LESBIENNES (TITRE PROVISoire)	DUPUIS	ANAÏS	SERIE
C'EST MON FLEUR, ÇA	DYBOWSKI DOUAT	REMI	UNITAIRE
INSOMNIE	EL KINDI	MEHDI	SERIE
L'ESQUIVE DU SECTEUR	ELKHATABI ELKHATABI	SAFIA HALIMA	SERIE
JEUNESSE 44	ESTRADE	LAURINE	UNITAIRE
LA TERRIBLE ET UN PEU MERVEILLEUSE HISTOIRE	FEGRINELLI	CLAIRE	UNITAIRE

DE MARCELETTE SPAGHETTI			
CHAÎNON MANQUANT	FILLOT WURTZ	CARINE LAURENCE	SERIE
MEME PAS PEUR ?	FIRMINO	CHRISTINA	UNITAIRE
TU FERAS QUOI, QUAND TU SERAS GRAND ?	FONT	ELODIE	SERIE
UNE JEUNE FEMME ABSENTE	GAUDILLERE	MARIANNE	UNITAIRE
PENN SARDINE !	GAUTIER	ELSA	SERIE
CARNET DE BORD POUR UN VOYAGE MERDIQUE	GENDARME-CERQUETTI	REMI	SERIE
PARIS HABIBTI, PARIS LA BIEN-AIMEE	GHOUSSOUB	SABYL	UNITAIRE
LE CHANT DE TON PAYS	GHULAM NABI	MAËLLE	SERIE
FADILOU UNDERGROUND	GILLET	CAROLINE	SERIE
CONVAINCRE	GORON BERTHOLET-YENGO	EVA AMELIE	SERIE
FANZINAT	GOUARDES BESSI	GUILLAUME LAURE	SERIE
DIS-MOI, CHANTAL AKERMAN	GOUDOT	JULIETTE	SERIE
L'HOMME QUI RÊVAIT DANS UNE LANGUE INCONNUE	GRIVOT NEAU VIENNOT	KATIA DAVID ERIC	SERIE
IMONDE	GUADAGNO	NICOLAS	SERIE
AU PAYS DES VERMEILLES	GUERMONPREZ ANDRE	MATHILDE BERENICE	SERIE
MALGRE EUX	GUIDONI	MARC	SERIE
NUIT SAUVAGE (CHAPITRE I : RUINES)	HAYERE DIAZ	TONY THOMAS	SERIE
THANADOULA	HMOUD	SUZAN	SERIE
SAVOIR FAIRE DEMI-TOUR	HUMEAU	GUISANE	UNITAIRE
SOUS EMPRISE	JULIN ALVES MEIRA	ANNE-CLAIRE CRISTELE	SERIE
JACQUES LUSSEYRAN - LE BRUIT EST UNE LUMIERE	JAUNIN DELAVIGNE	ANTOINE THIBAUD	SERIE

C'EST PAS MON DELIRE	JOSSE	PAULINE	SERIE
THE JEW BOX	JUDAÏQUE	AUDE-EMILIE	SERIE
COMMENT TE DIRE ?	KHEDER	RAOUIA	SERIE
MON NOM EST UN ROMAN	KROPOTKINE	ANNE	UNITAIRE
FAFALAND	LAFITTE	NICOLAS	SERIE
PROFILS AU BOUT DU FIL	LANA	SARA	SERIE
UNE ARAIGNEE AU PLAFOND	LASCOURREGES	LAURA	SERIE
BOBIGNY SUR ÉCOUTE	LAUMONIER GUILLAUD-BATAILLE	FABIENNE THOMAS	SERIE
PLAFOND CIEL ÉTOILÉ	LAVANDIER	AMBRE	UNITAIRE
CE QUE LES FEMMES ONT APORTE AU CINEMA	LE BRIS	VERONIQUE	SERIE
CETTE CHANSON DOUCE	LE GALLOU-ONG	NATHALIE	UNITAIRE
EN CATIMINI	LUMBRERAS	ALIX	UNITAIRE
TANGER OU L'INVENTION DE SOI	MARIGAUX	CAMILLE	SERIE
MELODIE, LA NUIT	MARTIN VIAUD	HELENE SEBASTIEN	SERIE
LES FILLES EN COLÈRE	MARTOT	CLARA	SERIE
ROCK THE MELLAH	MELLOUL	SARAH	UNITAIRE
CROQUES-MORTS (TITRE TEMPORAIRE)	MENAHM	LESLIE	UNITAIRE
YAYE ELISA	MENDY	EMILIE	UNITAIRE
VOIX OFF	MOLLARET	MAHAULT	SERIE
VOIX SANS ISSUE	MORERE	GEORGES	UNITAIRE
LA MUSIQUE DU SILENCE	MURPHY	MARJORIE	SERIE
LA NATURE NOUS PARLE	NAMBLARD DELUZE	MARC ALWA	SERIE

EN PARLANT DE DICTATURE (TITRE PROVISOIRE)	NOISEAU PROD'HOMME DEMONGET	ETIENNE TIMOTHEE ARIANE	UNITAIRE
AU FIL DE L'EAU	ODDO	EMMANUELLE	SERIE
DU RIRE AUX LARMES	OLIVENNES	ELIE	SERIE
POLLUTION SONORE : UN DANGER QUI FAIT PEUT DE BRUIT	PAILLASSA	PAULINE	SERIE
DES FILLES COMME ÇA (TITRE PROVISOIRE)	PANTELIDIS MONTEIL	ROMY-ALIZEE ELISA	SERIE
LES POLES ET LES SENTIMENTS CONTRAIRES	PENITOT	ALINE	SERIE
MARSEILLE IS SO FUCKING COOL	PERROT AADLI	AMELIE CLEMENT	SERIE
RATS DES VILLES	PETIT	THOMAS	NON DEFINI
HORS CONNEXION	PHILIBERT	MARJORIE	SERIE
POURTANT QUE LA CAMPAGNE EST BELLE	PIERRON	JULIETTE	SERIE
TRANSES, EN QUETE D'UNE FOI REDEFINIE	PIONCHON	JULIEN	SERIE
TERRE CEINTE	PLANK THAING	ALEXANDRE TIDIANE	SERIE
RÉPARATIONS	POJZMAN-PONTAY OUEDRAOGO	ADELIE IRIS	SERIE
NOS ANCETRES LES VIET KIEU	PORCHER	NICOLAS	SERIE
LES PIONNIERES DU CINEMA	POUR SADJADI ROUSSEAU	ROXANE CECILE	SERIE
LE VOYAGE DE PIERRE	POUSSET	ELISE	UNITAIRE
LA LUMIERE SUR GENEVIEVE SERREAU	PRADIER	REMI	SERIE
APPRENDRE LA PAROLE	RAINERI	VIOLETTE	UNITAIRE
ENTRE CHIENNES ET LOUPS ?	REVERTE EL YAFI	VINCENT MONA	SERIE
APRÈS LES FANTÔMES	RICHARD	CLAIRE	SERIE
LA COMPLAINTTE DU DICTAPHONE	ROBET	JEANNE	SERIE
URABEHO (« PRENDS SOIN DE SURVIVRE »)	ROTMAN KAYITESI-JOZAN	CHARLOTTE ANNICK	SERIE

CRUISE, VIREE DANS LES HERBES FOLLES	ROUX	MARTIN	SERIE
DE LA MAISON DE RENDEZ-VOUS PARISIENNE AU CAFE DE DEBAUCHE DU LOIR-ET-CHER : UNE VIE DE PROSTITUEE	SABOURIN	LEA	SERIE
MARIE-LOUISE	SALAÛN	PABLO	SERIE
MES PRISONNIERS	SIBONY	JULIEN	SERIE
LE GRAND DOMAINE, MARSEILLE A TOUTES LES ETAPES	SOHN	AURELIE	SERIE
FEUX (TITRE PROVISoire)	TORNERO	EMMANUELLE	NON DEFINI
SE SOUVENIR DE SAM	TRICOT	ANTOINE	SERIE
LE SOUFFLE DE BEYROUTH	VLAHOVIC	MARINE	UNITAIRE